

**RAPPORT SUR LES REUNIONS DE CONCERTATION
RELATIVES A LA VALIDATION DU PROJET DE
CLASSEMENT D'UNE FORET COMMUNALE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE YOKO DU 18 AU 19
NOVEMBRE 2008.**

Du 18 au 19 Novembre 2008, une mission relative aux réunions de concertation en vue de la validation du projet de classement d'une forêt communale a lieu dans quelques villages de l'arrondissement de Yoko. La mission était composée de :

Messieurs :

- ❖ **MEDJO Frédéric Roger** : DD/forêt et Faune du Mbam et Kim (Chef de Mission)
- ❖ **EFFA EFFA Raymond** (Représentant du Sous Préfet)
- ❖ **ANNIR Dieudonné** : Maire de la commune de Yoko
- ❖ **Mme DOUME Epse BOMA** : Adjointe au Maire
- ❖ **NDANGANG Vincent** : point Focal Forêt communale /DF/MINPOF
- ❖ **NGOA Elie Olivier** : CTPFC
- ❖ **ABANLAME DJEIDO** : SP du Sous-Préfet/Yoko
- ❖ **MENDOMO BANG Jean Daniel** : MINPOF / Cartographie
- ❖ **ELANGA EKOTTO André** : CPCFC / YOKO (Rapporteur)

Dans chaque village, l'objet de la rencontre était annoncé par le Représentant du Sous-Préfet en la personne de Monsieur EFFA EFFA Raymond.

Il exhortait les populations à être attentives aux différents exposés qui leur étaient destinés et à avoir d'elles des réactions constructives.

Il n'a cessé de leur rappeler que la commission ne vient pas leur imposer la création d'une forêt communale mais que leur appui ou non au projet était librement attendu.

Ensuite c'est Monsieur le Maire qui prenait la parole pour montrer le bien fondé d'obtenir une forêt communale en faveur de sa Commune et de ses administrés s'est appuyé sur les points suivants :

- ❖ Les méfaits de l'exploitation sauvage des bois dans leurs contrées qui ne leur rapporte rien.

- ❖ La chute des recettes forestière qui avant son arrivée à la tête de cette Commune était de 480 millions FCFA, à l'heure actuelle, il ne perçoit que le dixième
- ❖ La possibilité de gérer eux-mêmes les recettes issues de leur forêt communale c'est à dire les populations concernées et la Mairie
- ❖ La possibilité de création d'emploi en faveur des enfants de l'arrondissement

Il a également relever les multiples effets induits qui pourront rehausser sensiblement le niveau de vie des populations et leur bien-être.

Le Chef de mission et le responsable du point focal/forêts communale MINFOF ayant retrouvé tardivement le reste de la mission pour des raisons indépendantes de leur volonté, la 3^e personne à prendre la parole était Monsieur MENDOMO BANG Jean Olivier du Service de la Cartographie au MINFOF.

Il a expliqué le processus de classement d'une forêt communale qui se fait en six étapes :

- 1^o) Une lettre d'intension du Maire en vue de l'obtention d'une forêt communale
- 2^o) Publication d'un avis au Public informant les populations de la création d'une forêt communale donnant les limites de celle-ci et devant aussi recueillir les réactions des populations concernées
- 3^o) Réunions de sensibilisation avec les élites locales
- 4^o) Rencontre avec les populations concernées en vue de recueillir leurs réactions, doléances et desiderata.
- 5^o) réunion de sensibilisation et synthèse au niveau départemental résumant les doléances des populations concernées.
- 6^o) Préparation des documents par l'Administration forestière en vue de soumettre le projet de classement à la signature du Premier Ministre après avis de la Présidence de la République.

Il leur a dit en outre que l'étape actuelle est la 4^e dans le processus de classement de cette forêt communale. En plus des avantages annoncés par Monsieur le Maire, il leur a dit que :

- ❖ La gestion de la forêt communale est faite de commun accord avec les populations conformément au plan d'aménagement

- ❖ Son obtention et sa gestion sont différentes à d'autre titre par exemple pas de paiement de la redevance forestière et on ne passe pas par une compétition pour l'obtenir
- ❖ Il leur a enfin suggéré des réactions constructives qui seront acheminées au Préfet par voie hiérarchique pour la réunion départementale du 22 Décembre 2008.

Le 4^e à prendre la parole est Monsieur NGOA Elie Olivier le Responsable Technique de la Forêt Communale (CTFC) qui est l'organe d'exécution du programme d'appui aux Forêts Communales au Cameroun. C'est un fruit de partenariat initié en 2003 entre l'ACFCAM (Association Communes forestières du Cameroun) et la FN COFOR (Fédération Nationales des Communes forestières de France)

Cet organe appuie les activités des Cellules Communales de gestion forestière. Son appui technique s'exerce sur le classement de la Forêt Communale, l'élaboration du plan d'aménagement et la mise en œuvre du plan de gestion. Son rôle est de s'assurer que les revenus de cette forêt communale reviennent à la Commune et aux populations concernées.

Le représentant du CTFC leur a dit que dans les prochains jours une étude socio-économique sera réalisée dans chaque village concernées en vue d'inventorier :

- ❖ Leurs habitudes ;
- ❖ Leurs besoins prioritaires et les œuvres à réaliser en leur faveur
- ❖ Les sites sacrés importants à préserver qui seront délimités au GPS
- ❖ Une carte de gestion participative de leur forêt sera établie

Il leur a dit qu'après la signature de l'acte de classement, l'inventaire d'aménagement qui va définir le mode de gestion de cette forêt suivra ainsi que l'inventaire d'exploitation qui déterminera le potentiel exploitable et suivant la méthode qu'aura voulu Monsieur le Maire.

Pour leur soutien financier, il leur a suggéré de présenter cette doléance au PNDP qui se propose de les appuyer dans leurs projets de développement prioritaires.

Olivier leur a à nouveau parlé du

Concept de Représentation des populations

Il leur dit que le souci du gouvernement d'après la loi de 1994 est d'impliquer les populations dans l'exploitation de leurs forêts.

Certes qu'il y a des restrictions, il y a aussi le droit d'usage qui ne les met pas à l'abri des infractions qui seront constatées et réprimées. Il leur a

dit qu'ils ont aussi des devoirs vis à vis de l'exploitations et la gestion de leur forêt communale, personne ne peut se lever et aller exploiter seul la forêt sous Prétexte qu'elle leur appartient.

C'est pour cela qu'il faut respecter le plan d'aménagement.

Droit d'opposition et de réserve

A ce sujet, il leur a suggéré d'exprimer leur opposition par écrit. Il leur a dit que leurs suggestions, seront examinées avant d'être recevables mais que cela ne peut pas annuler le projet de classement de forêt communale en cours.

Il leur a suggéré de faire des propositions groupées à la Commission de classement de la Forêt Communale par le Sous-Préfet de Yoko, qui acheminera le courrier au Préfet de Mbam et Kim à Ntui.

Il leur a dit que des lettres de motivations sont aussi attendues devant ainsi aider à faire aboutir le plus vite possible le projet.

L'implication des populations dans la gestion de la forêt communale

Il leur a parlé de la mise en place du comité paysans/forêt communale. A ce sujet, il a suggéré que chaque village choisisse les hommes de confiance qui seront leurs représentants dans la gestion des fonds issus de cette forêt communale.

AUTRES PRECISIONS

Monsieur NDANGANG (point focal de la Forêt Communale) a dit qu'il s'agit d'appuyer et encourager les populations dans la gestion des biens publics. L'Etat est prêt pour l'aboutissement de ce projet de forêt communale et pour son exploitation durable.

Cette forêt entre dans le domaine privé de la Commune et donne libre cours à la Commune d'obtenir un titre foncier y relatif.

Mais l'Etat a son droit de regard sur cette gestion. En cas de défaillance l'Etat reprend lui-même la gestion de ladite forêt.

Monsieur MEDJO Frédéric (Chef de Mission)

Le chef de Mission a précisé quant à lui que l'Etat a un souci d'avoir toujours disponible un massif forestier d'au moins 30% du territoire national en forêt permanente.

C'est dans ce cadre que la forêt communale se retrouve tout comme les UFA (Unité Forestier d'Aménagement).

Il a rappelé que l'argent issu de l'exploitation de cette forêt communale doit aider à la réalisation des infrastructures socio-économiques en faveur des populations.

Il a dit en outre que les missions seront initiées pour évaluer les réalisations faites avec cet argent.

Il a ajouté que la forêt communale de Yoko n'appartient pas au Maire mais à la Commune de Yoko et que l'Etat cède tout simplement la gestion de ladite forêt à la Commune de Yoko.

MENDOMO Jean Daniel

Il a démontré que la forêt communale n'est pas une UFA qui donne droit aux populations à 10% de la RFA et 40% de celle-ci à la Commune.

Elle est aussi différente de la forêt communautaire qui n'englobe que quelques villages soit 2 ou 3. Il ajoute que les retombées financières sont partagées entre l'opérateur économique et les villages concernés (Forêt Communautaires) ou entre l'Etat, l'opérateur économique et les populations (cas d'une UFA) par contre les retombées financières en ce qui concerne l'exploitation de la forêt Communale sont partagés entre la Commune et les populations concernées.

Il a rappelé à ces populations que c'est dans le cadre d'un plan d'aménagement que cette forêt sera gérée.

En ce qui concerne les droits et les devoirs, il a dit qu'une fois la forêt classée, l'accès à cette forêt sera réglementée.

REACTIONS DES POPULATIONS

1) Village GUERVOUM

Questions : Qu'est ce qui a été prévu pour le partage des retombées financières directes et a-t-on prévu des garde-fous pour ne pas être sevré desdites retombées ?

Réponses : La Forêt Communale est exonérée du paiement de la redevance forestière annuelle (RFA) et que toutes les recettes reviennent à la Commune et à ses populations. A ce sujet, il est prévu la mise sur pied dans chaque village d'un Comité paysan / Forêt Communale.

Le moment venu, le choix des hommes devant animer chaque comité doit se faire publiquement après large diffusion et parmi les hommes de confiance qui peuvent rendre fidèlement compte.

2) Village de Dong :

Le représentant du Chef de village en la personne de SEMBE TIKOUR Jean Claude a dit que le village restera se concerter pour des éventuelles répliques.

3) Village de MBEING MBEING

Après les exposés des experts, le Chef de village a pris la parole pour exprimer son inquiétude ayant cru que c'est la coupe sauvage des bois qui s'installe à nouveau dans leur village.

Son inquiétude a été vite dissipé quand on lui a dit une fois de plus qu'il s'agit d'un projet de forêt communale et tous les avantages attendus par ses populations pour l'exploitation d'une telle forêt.

4) Village de MEKOÏSSIM

Inquiétude de sa Majesté : Sa majesté relève que le village a un GIC dénommé GIC KEKPEYE pour l'élevage, l'Agriculture et la pisciculture de Mekoïssim détenteur à l'heure actuelle d'une forêt communautaire. Ça va se passer comment ?

Réponse : Il lui a été dit que la forêt communautaire ne fait pas partie de la forêt communale en cours de classement. Que le processus d'obtention de cette forêt communautaire doit aboutir et leur forêt communautaire sera exploitée comme telle. Il a jouté que cela ne doit pas les empêcher d'adhérer au projet de forêt communale en cours.

Questions de Monsieur MBENGA Jean Marie : Est-ce ce que notre village trouvera son compte dans ce projet.

Réponse : Votre village sera impliqué dans la gestion des recettes par la mise sur pied d'un comité paysans/forêt communale.

Question : ABDOULAYE (Foulbé) Quel est le sort de leur forêt au moment ou les braconniers en bois sillonnent leur région ?

Réponse : La Commission leur a demandé d'être les gardiens de leur forêt et que toute intrusion non autorisée dans leur forêt soit dénoncé et présenté au Sous-Préfet et au responsable local des forêts.

5) Village de MANKIM

Questions :

Monsieur MVISSON Gabriel a voulu connaître la signification de :

- ❖ UFA
- ❖ Domaine forestier permanent

❖ Forêt communale

Réponse :

UFA : Unité forestière d'Aménagement accordée dans le cadre des concessions forestières exploitable pendant 25 ans renouvelable suivant un plan d'aménagement en de petites superficies de 2500ha chacune appelée assiette de coupe d'où on tire le paiement de la redevance forestière annuelle (RFA).

Domaine forestier permanent : C'est des terres définitivement affectées à la forêt et/ou à l'habitat de la faune.

Forêt Communale : Conformément à la loi, c'est toute forêt qui a fait l'objet d'un classement pour le compte de la Commune Concernée.

Questions : de Monsieur Jean Paul GOMENA : Il relève que leur village a eu des échecs avec les forêts communautaires qui ont été exploitées en 6 mois au lieu de 25 ans et craint l'intrusion des engins dans la forêt communale.

Réponse : l'exploitation de la forêt communale n'obéit pas aux mêmes critères que ceux d'une exploitation d'une forêt communautaire. L'exploitation d'une forêt communale admet l'utilisation des engins contrairement à l'exploitation d'une forêt communautaire.

En plus le système de rotation permet que la forêt communale soit exploitée en 30 ans avec pour obligation le respect du plan d'aménagement.

Sa Majesté : est intervenu pour exhorter ses populations à accepter le projet et d'être très regardants quant à la gestion de ladite forêt.

6) Villages MBATOVA et MELIMVI

Question de Monsieur SING Joseph : y aura-t-il encore moyen de faire la pêche dans cette forêt ?

Réponse : La commission a levé l'inquiétude de l'intéressé en rappelant à l'attention de tous qu'ils vont continuer à jouir des fruits de leur rivières et même des terres cultivables qui se trouve dans l'ensemble à plus de 10km du village et hors de l'aire de la Forêt communale.

Sa Majesté : a pris la parole pour s'inquiétude de leur forêt communautaire attribuée à leur GIC dénommé GIC GEFOM dont la convention a déjà été signée.

Réponse de la Commission : la Forêt communautaire en question ne fait pas partie du projet de forêt communale en cours.

Monsieur SING ; s'est inquiété du fait qu'il partagent cette forêt avec les populations de Nanga EBoko et a voulu savoir comment ça va se passer.

Réponse :

Il lui a été dit que cette forêt administrativement se trouve dans l'arrondissement de yoko. En plus, un layon sera ouvert pour matérialiser cette limite sur le terrain et les arbres seront badigeonnés à la peinture rouge.

Pour clôturer ce jeu de question-réponse, Monsieur NDANGA du point Focal forêt communale du MINFOF leur a dit que :

- ❖ Le droit d'usage sera réglementé car il s'agit d'exploiter durablement les ressources conformément au plan d'aménagement.
- ❖ Aucune autre requête ne se sera accepter après la réunion du 22/12/2008 à Ntui car ils ont eu suffisamment de temps pour les formuler depuis la publication de l'avis au public.

Il convient de noter que les populations de MBATOUA et de MELIMVI ont été reçues à la Commune de Yoko.

La série de rencontre qui a débuté le 18 Novembre 2008 s'est terminée le 19 Novembre 2008 à Yoko à 15 h 00.

Fait à Yoko, le 23 Novembre 2008.

Le Rapporteur

Mr BLANGA EKOTTO André
Chef de poste de Contrôle Forestier
et de Chasse de Yoko

Le Chef de Mission

Mr MEDJO Frederic
Délégué Départemental
des Forêts et de la Faune
du Mbam et Kim à Ntui

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE GVERNON

DATE 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1	Ndeedy Peira	F	vute	cultivatrice	[Signature]
2	Vouava NATACHA	F	vute	- 11 -	[Signature]
3	Mvandy Joseph	M	- 11 -	cultivateur	[Signature]
4	Daiya Sebastien	M	- 11 -	- 11 -	[Signature]
5	Gyubi Angeline	F	- 11 -	cultivatrice	[Signature]
6	Mabi Rosalie	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
7	Joseph HERMON	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
8	Bretha Richard	M	- 11 -	engagisme KATIE	[Signature]
9	Nkinani Rose	F	- 11 -	cultivatrice	[Signature]
10	Vouabi Madeline	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
11	Ybie L'ornie	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
12	Moutra EMMILIE	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
13	Nitoukle Djinalou	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
14	Kongo Patrice	M	- 11 -	cultivateur	[Signature]
15	Nde-Nde Kigobert	M	- 11 -	- 11 -	[Signature]
16	Wouri Raymond	M	- 11 -	- 11 -	[Signature]
17	Miri Fatrice	M	- 11 -	- 11 -	[Signature]
18	Guanchi Eudonne	M	- 11 -	- 11 -	[Signature]
19	Katou J. Zephine	F	- 11 -	cultivatrice	[Signature]
20	Stin Madeline	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
21	Mawa Marguerite	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
22	Metoua Antoinette	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
23	Mambila Catherine	F	- 11 -	- 11 -	[Signature]
24	Moulaue DORA	M		SIPISMA	[Signature]
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE GUERVOUM

DATE 18/11/07

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1	RAYMOND EFFE EFFE	M	Boulou	A/A Yoko	
2	ANNIR Brenda u no	M	Babolou	Main	
3	Serhi Bernard	M	Babolou	chef de village	
4	MEJJO FREDERIC ROGER	M	Boulou	MINFOR	
5	Elanga EKOLO ANCHA	M	Beti	CEFCO YOKO	
6	NDANGANG Vincent ANA	M	Tikari	RE/PP/MI/RE	
7	NGOA ELIE OLIVIER	M	Beti	CTFC	
8	MENDOMO BIANG J D	M	Boulou	MINFOR	
9	Mme DOUNE EPE BAMA	F	Babolou	A2 Main	
10	M'YAKÉ Seidou	M	Vute	BSE PM/Baraka	
11	GBIARE Faustin	P	Vute	Elite	
12	MAGTACH MUSEM	M	Vute	Cultivateur	
13	Wouni Raymond	M	Vute	Cultivateur	
14	Santi Gaston	M	Vute	-11-	
15	MAMNEING Adjarca	F	Vute	Cultivateur	
16	Tondi Madeline	F	Vute	-11-	
17	Ndankin Sylvie	F	Vute	-11-	
18	MAMOH Collette	F	Vute	-11-	
19	NISSÉ Adama	F	Vute	-11-	
20	MADJANI Yacouba	F	Vute	-11-	
21	MVEMESSONG DAVID	M	Vute	Cultivateur	
22	ISSA JOSÉPH	M	-11-	-11-	
23	BAMA DANIEL	M	-11-	-11-	
24	MVUNB Jacques	M	Vute	-11-	
25	MADARI Martha	F	Vute	Cultivateur	
26	DIMBA Adeline	M	Vute	Cultivateur	
27	MVELAMBA Elias	M	Vute	-11-	
28	TIBING DANIEL	M	Vute	-11-	
29	MESSINGUIP Narcisse	M	Vute	-11-	
30	KONG ERNEST	M	Vute	-11-	
31	LABOUDY ALAIN	M	Vute	-11-	

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE GUERVOU

DATE 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
32	MBOTAE Zetuman	M	vute	cultivateur	[Signature]
33	MAYA Estantok	F	-11-	cultivateur	[Signature]
34	Zahir Synphusien	M	-11-	cultivateur	[Signature]
35	Bih Guontrany	M	-11-	-11-	[Signature]
36	Djira Albert	M	-11-	cultivateur	[Signature]
37	Gomtra Moise	M	-11-	-11-	[Signature]
38	Hontchen Yanick	M	-11-	-11-	[Signature]
39	Bessala Besire	M	-11-	-11-	[Signature]
40	Mogantse Nadège	F	vute cultivateur	cultivateur	[Signature]
41	Ndomp Valentine	F	-11-	-11-	[Signature]
42	Ndombi Hortance	F	-11-	-11-	[Signature]
43	MBALLA Marguerite	F	-11-	-11-	[Signature]
44	MADIEH Annie	F	-11-	-11-	[Signature]
45	NYABOLON Clarice	F	-11-	-11-	[Signature]
46	Trock Brigitte	F	-11-	-11-	[Signature]
47	MAQUIRI Marguerite	F	-11-	-11-	[Signature]
48	Deur Alain	M	vute cultivateur	cultivateur	[Signature]
49	MAWANBA Sylvie	F	vute	cultivateur	[Signature]
50	Gomtai Boubouling	M	vute	retiré	[Signature]
51	MAYA Abiba	F	vute	cultivateur	[Signature]
52	Kerir Jacqueline	F	vute	cultivateur	[Signature]
53	YANTIK Eberide	F	vute	-11-	[Signature]
54	NDOH MADELINE	F	vute	-11-	[Signature]
55	Manga Suzanne	F	vute	-11-	[Signature]
56	Ndentse Nadège	F	vute	-11-	[Signature]
57	Mobain Laurent	M	vute	cultivateur	[Signature]
58	Nadjack PASCAL	M	vute	cultivateur	[Signature]
59	BOWA PHILIPPE	M	vute	-11-	[Signature]
60	NGOBO Madeleine	F	vute	cultivateur	[Signature]
61	TSALAING Josephine	F	vute	cultivateur	[Signature]
62	KAMKABI Marie Louise	F	vute	-11-	[Signature]

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE ...YOKO.....

DATE...18/11/08.....

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1	RAYMOND EFFA EFFA	M	Boulou	A/A Yko	
2	ANAIK Diendome	M	Voute	Harv Yko	
3	Mme DOUME-EPR Rosma	F	Kalvanti	A2 Hain	
4	MEDJO FREDERIC ROGER	M	Boulou	MBP/MK	
5	NDANGANG Vincent avr	M	Tikou	EP/EP/IKS	
6	NGOA EIE OLIVIER Y	M	ETON	CTFC	
7	YAKE SEISOU	M	Voute	DEP/IKS	
	ABANLAME DSEHO	M	Boulou	EP/EP/IKS	
	MENDOMO BANG Jean-Benoit	M	Boulou	MUNPOF	
	ELANGA EKOLLO Andre	M	Boulou	CPFC/IKS	
11	SIMBE TIKOU J.P.	M	Voute	PAI-TO	
12	MOUADJING REMI M.	M	Boulou	Charifan	
13	NOHETOU Gaston	M	Voute	Plantoul	
14	Mameane Helene	F	Voute	managere	
15	Moudaki Veronique	F	Voute	managere	
16	tsedeng genevieve	F	Voute	managere	
17	Toure Hararine	F	Voute	managere	
18	Moukolo Mousouite	F	Voute	managere	
19	Josephou Aboundou	F	Voute	Elève	
20	gatlou Sou Christine	F	VOUTE	cultivatrice	
21	UNOUOLA Bernard	M	Toumou	aboumou	
22	Klong N'Zoual	M	Voute	cultivatrice	
23	Attankou Simon Pierre	M	Voute	cultivatrice	
24	Samia Alphonse	M	Voute	cultivatrice	
25	Moussang Paul	M	Voute	cultivatrice	
26	TIBIHE Odette	F	Voute	cultivatrice	
27	Moussang Bernadette	F	Voute	cultivatrice	
28	Tatou Zoube	F	Harvina	managere	
29	NJOUA WADE Richard	M	Tikou	Charifan	
30	Soumoua ANGE	M	Voute	Charifan	

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE ...MBEMBEINGA...

DATE: 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
01	RAYMOND EFFA EFFA	M	Boulou	A/A Yok	
02	MEDJO FREDERIC ROGER	M	Boulou	PRE/ME	
	ANNA Biendou	M	Baboute	MAIR	
04	MENDOMO BIANG Jean Paul	M	Boulou	MINFOR	
5	M ^{me} JOUHE eme Boma	F	Baboute	A2	
6	NJANGANG Vincent Ant	M	Tikani	RE/DE/MAIR	
7	YAKE Seidou	M	Vote	DE/MAIR	
	ELANGA Eulio Andre	M	Vote	CPCFO/MAIR	
11	MVUMISE GASTON	M	VOTE	chef de village	
12	FOU MARTIN	M	-	NOTABLE	
13	VOUANG Voudjo	M	-	-	
14	LAMA MAURICE	M	-	-	
15	VOUHA ROGER	M	-	-	
16	TINH AOU DOU	M	-	-	
17	PIM JACQUES	M	-	-	
18	HAMVE LYBIE	F	-	-	
19	MAVO EMERENCIEENNE	F	-	-	
20	NAOUE SECILE	F	-	-	
21	TOUHA SIMPLICE	M	-	-	
22	MAVETSIKI GASTON	M	-	-	
23	KOUANGUE MARCIEF	F	-	-	
24	TSETSONG THERESE	F	-	-	
25	Boudie MAFIMOUNR	F	-	-	
26	Boudie HENRIETTE	F	-	-	
27	MBIHA GILC	M	-	PRE/MAIR	
28	MBITON GILBERT	M	-	PRE/MAIR	
29	Stougan Andre	M	-	Notable	
30	NTAMBA LIARISE	F	-	-	
31	Boudie Bernadette	F	-	-	

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE MICKOASSI

DATE 10/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1	RAYMOND EFA EFA	M	Boulou	A/A Yoko	
2	ANNA D'André	F	Babou	Maire	
3	NEATO Prédicte Roge	M	Boulou	UFE/MK	
4	Mme BOUHO' epse Boma	F	Babou	A2 Maire	
5	NDANGANG Vincent Awa	M	Tikou	RE/DE/MIN/DE	
6	YAKE Soudou	M	Vite	DDEP/Ministre	
	MENDOMBIANG Jean André	M	Boulou	MIN/OF	
	NGEA ELIE CLIVIER	M	ETON	CTFC	
	ELAN GA Ekotto Anou	M	Beti	CP/CF/Yoko	
11	ABAN GARE DJIHA	M	Renli	Sol/Gen	
	JODABA Leger	M	Vite	-	
	Radang Theodore	M	Vite	-	
	BONDO BACHIRAU	M	Vite	platon	
	Alpha Abdoulaye	M	Foullé	culti	
	Sangevine	M	ARMANIS		
	Polang Makou	F	Vite	Maire	
	Kouyara Epiphilime	M	VITE	platon	
	elaton Emilie	F	VITE	cult	
	Floutir Boudouane	M	Vite	culti	
	Minganki gerald	M	Vite	culti	
	TOUGLASSE Etienne	M	Vite	-	
	Hammou Makou	M	Foullé	-	
	BOGA ABOUCHE ISABE	F	enseignante	yanhousse	
	MVOUMOU Alou	M	Vite	culti	
	LETTI	M	Vite	-	
	GANTSE Justine	F	-	-	
	WIDUM TCH Parcelin	M	-	-	
	MAGNAN Priscille	F	-	-	
	MESBEUTRE Isabelle	M	-	-	
	CANG-ME Sakamata	F	-	-	

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE Nam Kim

DATE: 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
x	Gané Jacques	M	Vute'	Cultivateur	
x	Misse Sylvain Alfred	M	Vute'	Forgeron	
x	Mitch Albertine	F	Vute'	Cultivatrice	
x	Vetti Angèle	F	Vute'	Cultivatrice	
x	Mittem Katette	F	Vute'	Cultivatrice	
x	YOKO Patrick	M	-11-	-11-	
x	KAHIR DESIRÉ	M	-11-	-11-	
x	KOMKE JEAN PAUL	M	-11-	-11-	
x	LEDONG SIDONNIE	F	-11-	-11-	
x	TSEBING YANNICK	M	-11-	-11-	
x	TOUKSI ALPHONSINE	F	-11-	-11-	
x	MBANG CONSTANT	M	-11-	-11-	
x	FETTI MVEIKE	M	-11-	-11-	
x	DIKO MARCELLE	F	-11-	-11-	
x	NGOUKA MARIE	F	-11-	-11-	
x	TSHWA SIDONNIE	F	-11-	-11-	
x	TAGRANG PASCAL	M	-11-	-11-	
x	YOMÉ HYACINTINE	F	-11-	-11-	
x	Yatsé hélène	F	-11-	-11-	
x	Gousseti Delange	F	-11-	-11-	
x	Aimporwen Karette	F	-11-	-11-	
x	Bikouler Hubert	M	-11-	-11-	
x	SOUAK Marie	F	-11-	-11-	
x	Mekoen Pim Joel	M	-11-	-11-	
x	SANG JACQUES	M	-11-	-11-	
x	SANDA OUMAROU	M	-11-	-11-	
x	BETAKH GARBA	M	-11-	-11-	
x	MOINDIRI SEIDOU	M	-11-	-11-	
x	GAETIN VALENTIN	M	-11-	-11-	
x	KIASI PIERRE	M	-11-	-11-	
x	MVOH BENOÏT	M	-11-	-11-	

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE Mankin

DATE..... 15/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
	NEDJO Frédéric Roger	M		MARF/nd	
	NDANGANE Vincent	M		REC/DF	
	ANNIR Djeudoune	M	Balouté	Mainie	
	MDOUME euse Bema	F	Balouté	Az main	
	NOA ELIE	M	CTFC	ETON	
	MENDOMO BIANC	M	Boulou	MINFOR	
	RAYMOND GFFA GFFA	M	Boulou	A/A Yoko	
	YAKE SEIDOU	M	Voute	^{ELIS} DDEPN.	
	ELANGA Ekotto André	M	Beti	CPCPC/Yoko	
x	NGUING Narien	M	Voute	Culti.	
x	KAHIR Mvoto George	M	-//-	chef	
x	MBEUH OUMAROU	M	-//-	Représ.	
x	Woumi Djongo INNOCENT	M	-//-	Cultivator	
x	YAWATY ABLENG S.	F	-//-	Menagère	
v	Mangbing Tanba	F	-//-	Menagère	
x	Ndjeng Timothée	M	-//-	Catechiste	
x	Yoko Patrick	M	-//-	cytation	
x	TSIANG IKENE	M	-//-	Planteur	
x	YAMADJOU THERÈSE	F	-//-	CULTIVH	
x	DJETTI ANTOINETTE	F	-//-	CULTIVH	
x	NAMA ROSETTE	F	BAVEUCH	CULTIV	
x	NADJOMH J pierre	M	VOUTE	CULTIV	
x	HANE Bone	M	voute	Enseignant	
x	PANI JEANNETTE	F	VOUTE	CULTIV	
x	MVISSOU GABRIEL	M	VOUTE	CULTIV	
x	MBEMA HAWA	F	VOUTE	CULTIV	
x	NYANQUI FRANÇOIS	M	VOUTE	CULTIV	
x	MOHARE ARSENE	M	VOUTE	CULTIV	
x	LATHIH GEORGES	M	-//-	-//-	
x	PEPYE PIÈKREB	M	-//-	-//-	

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE *Kin*

DATE *18/11/08*

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
✓	MVOAH CHAIBOU	M	VOÛTÉ	CULTIV	<i>[Signature]</i>
x	NODJOM PIERRE	M	VOÛTÉ	CULTIV	<i>[Signature]</i>
x	KOUDJI JEAN LUC	M	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	YONDING SATOU	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	ZOLA ANTOINETTE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	TIDJI ADOLPHE	M	VOÛTÉ	ELEVE	<i>[Signature]</i>
x	YBAHIR GERARD	M	VOÛTÉ	CULTI	<i>[Signature]</i>
x	JEAN YAKI	M	VOÛTÉ	CULTI	<i>[Signature]</i>
x	MBAKE GASPARD	M	VOÛTÉ	- // -	<i>[Signature]</i>
x	TAHOVI JEAN ROMEO	M	VOÛTÉ	- // -	<i>[Signature]</i>
x	DSOUHA NINA	M	VOÛTÉ	- // -	<i>[Signature]</i>
x	Adinli Yosephine	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	ALFONNE JEAN C	M	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	AMOH ISSIAKO	M	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	MALOUHI FELICITE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	TAGANE BLAISE	M	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	YAGOMTSE STEPHANE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	NOSANWA GUILLAUME	M	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	ANGOE TERESE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	MAGAH CHARLIE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	TITSONG NADÈGE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	DEYANOU DIANE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	TOUHE ANNE JO.	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
y	KOUTCHOU ADELE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	DINGOCHING ELVIS	M	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	NYANGA B. FOURE	M	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	SOCKYARI ALI	M	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	MGBANOU MARIE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	DEINTCHON HELENE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	SOH HENRI	M	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	GAYOBI	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>
x	DONTSE ROSE	F	- // -	- // -	<i>[Signature]</i>

CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D'INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES





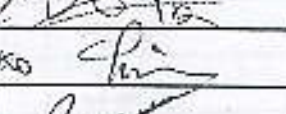
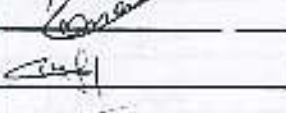
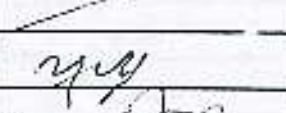
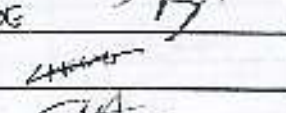
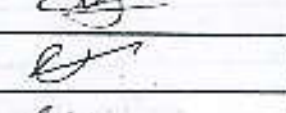

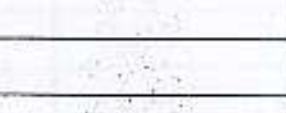



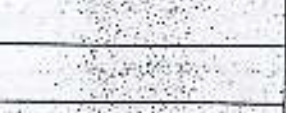

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE M. P. A. Loua

DATE 19/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
01	RAYMOND EFFA EFFA	M	Boulou	A/A Yoko	
02	MENDO FREDERIC ROGER	M	Boulou	MRP/MR	
	ANNA MENDON	F	Kalouli	Mairie	
03	NGOA Elie Olivier	M	ETON	CTFC	
04	YAKE SEINDO	n	Vuli	ASSE/PLA	
05	MENDOMO BIANE Jean Daniel	M	Badou	MINFDF	
06	M ^{me} DOUME Euse Boma	F	Kalouli	A2 Mairie	
07	ELANGA Ekette Anela	M	Aeti	CPFC/YOKO	
08	TSENOU GAETILI	M	Vite	ETI/MA	
09	MPONBO Galina	F	- II -	cultural	
10	NOSING Jeanette	F	- II -	- II -	
11	NDANCWA Elisabeth	F	- II -	- II -	
12	Fecatchon Pauline	F	- II -	- II -	
13	DOUKOUNI Delphine	F	- II -	- II -	
14	SING Joseph	M	- II -	- II -	
15	RICOKE PORNAPETTE	F	- II -	- II -	
16	TENNE Jean Claude	M	- II -	chef du village	
17	CBHADI Jean Louis	M	- II -	Elite	
18	MSCONE RAOLE Richard	M	Tikou	Elite	
19	MAMANGA PIGNE	M	Vite	Elite	
20	MINGA Simeon	M	KACOU	ASSEMBLEE	
21	MAMANGA RAOLE	M	VITE	Elite	
22	BABA Paul	M	Vite	Elite	
23	MAMANGA JOE	F	- II -	A.L.C.	
24	ABANOU MICHOU	M	Pouli	SP/MA	
25	MAKOU TONI	M	BEVEUK	Elite	

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE D. KUMAZI

DATE 19/11/2008

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
01	RAYMOND EFFA EFFA	M	Boulou	A/A Yoko	
02	MENDO FREDERIC ROGER	M	Boulou	DDP/MS	
06	NGOA ELIE OLIVIER	M	ETON	CTFC	
07	YAKE SEIDOU	M	V. K. Ibolé	DDP/MS	
08	MENDOMO BIANG ^{Jean} _{Daniel}	M	Boulou	MINFOF	
09	M ^{me} DOUMF ERSE ROMA	F	Babouli	Azmaïné	
10	ELANGA EKOTI ANEHI	M	Bati	CTFC/Yoko	
11	ONENE PATOU	M	Vouti	menagère	
12	YANGONG PRESENCE	F	Vouti	menagère	
13	IDY FRANCOIS	M	Vouti	cultivateur	
14	YAVOBI MARIE	F	Vouti	Menagère	
15	Mboh Pierre	M	Vouti	chef-village	
16	ARISE ANNE	F	Vouti	menagère	
17	JEAN MAKONG	M	Vouti	Elite	
18	GOUNISE THEOPHILE	M	Vouti	cultivateur	
19	ABAVIYE DITTO	M	Penih	SD/MS	
20	GBATAE FANSHIN	M	Vouti	Elite	